



(La version française suit le texte anglais)

Dear ENERGY STAR Canada® Participant,

This notification is to inform stakeholders of the [ENERGY STAR Version 1.0 Residential Electric Cooking Products Draft 2 Specification](#). To receive a French translation of this specification or any technical specification, please e-mail energystar@nrcan-rncan.gc.ca.

The ENERGY STAR Residential Electric Cooking Products Version 1.0 Draft 1 specification was released on December 15, 2022. The Environmental Protection Agency (EPA) hosted a webinar on January 11, 2023, to discuss the specification with stakeholders and gather initial feedback. EPA received comments from multiple stakeholders in response to the Draft 1 specification, with a summary provided in this [Draft 1 Comment Response Matrix](#). A webinar on the resulting Draft 2 Specification was hosted on June 21, 2023, with comments accepted until June 30, 2023.

The ENERGY STAR Residential Electric Cooking Products data and analysis supporting the Draft 2 Version 1.0 ENERGY STAR specification can be found in the [Draft 2 data package](#).

Overview of Draft 2 Proposal

All stakeholder comments were considered and addressed in the Draft 2 specification, including explanations in section note boxes, the Draft 1 comment response matrix, and the Draft 2 data package.

Key elements of the Draft 2 proposal include:

- Simplifying the wording for the additional reporting requirement of the annual combined low-power mode energy consumption (E_{TLP}), excluding the following clause: “of the conventional electric cooking top component of a combined electric cooking product,” and replacing it with “of the cooking top.” The reporting requirement is written as follows: “annual combined low-power mode energy consumption of the cooking top (E_{TLP}).” The annual combined low-

power mode energy consumption for the combined cooking product (conventional range) and conventional electric oven component can be calculated from the annual combined low-power mode energy consumption of the conventional electric cooking top component.

- Providing savings analysis in the Draft 2 data package.

All comments and documents related to this draft specification are posted to the [ENERGY STAR Residential Electric Cooking Products Version 1.0 Product Development website](#).

Please email [ENERGY STAR Canada](#) if you have any other questions.

The ENERGY STAR Canada team

Cher participant au programme ENERGY STAR® Canada,

Le présent avis vise à informer les parties prenantes de la [version 1.0 de l'ébauche 2 des spécifications ENERGY STAR pour les appareils de cuisson électriques à usage résidentiel](#) (en anglais seulement). Pour recevoir une traduction en français de ces spécifications ou de toute spécification technique, veuillez envoyer un courriel à energystar@nrcan-ncan.gc.ca.

La version 1.0 de l'ébauche 2 des spécifications ENERGY STAR pour les appareils de cuisson électriques à usage résidentiel a été publiée le 15 décembre 2022. L'Environmental Protection Agency (EPA) a organisé un webinaire le 11 janvier 2023 pour discuter des spécifications avec les parties prenantes et obtenir les premières rétroactions. La EPA a reçu des commentaires de plusieurs parties prenantes en réponse à l'ébauche 1 des spécifications, dont un résumé est présenté dans la [matrice des réponses aux commentaires de l'ébauche 1](#) (en anglais seulement). Un webinaire portant sur l'ébauche 2 des spécifications a été organisé le 21 juin 2023 et les commentaires étaient acceptés jusqu'au 30 juin 2023.

Les données et l'analyse concernant les appareils de cuisson électriques à usage résidentiel ENERGY STAR à l'appui de l'ébauche de la version 1.0 des spécifications ENERGY STAR figurent dans l'[ensemble de données de l'ébauche 2](#) (en anglais seulement).

Vue d'ensemble de la proposition de l'ébauche 2

Tous les commentaires des parties prenantes ont été pris en compte et traités dans les spécifications de l'ébauche 2, y compris les explications dans les encadrés des sections, la matrice de réponse aux commentaires de l'ébauche 1 et l'ensemble de données de l'ébauche 2.

Les éléments clés de la proposition de l'ébauche 2 sont notamment :

- La simplification de la formulation de l'exigence supplémentaire de déclaration de la consommation d'énergie annuelle combinée en mode basse consommation (E_{TLP}), en excluant la clause « du composant de la table de cuisson électrique conventionnelle d'un produit de cuisson électrique combiné » pour la remplacer par « de la table de cuisson ». L'obligation de déclaration est formulée comme suit : « la consommation d'énergie annuelle combinée en mode basse consommation de la table de cuisson (E_{TLP}). » La consommation d'énergie annuelle combinée en mode basse consommation pour le produit de cuisson combiné (cuisinière classique) et le four électrique traditionnel peut être calculée à partir de la consommation d'énergie annuelle combinée en mode basse consommation du composant de la table de cuisson électrique traditionnelle.
- L'analyse des économies dans l'ensemble des données de l'ébauche 2.

Tous les commentaires et documents relatifs à cette ébauche des spécifications sont publiés sur le [site Web de développement des produits ENERGY STAR pour les appareils de cuisson électriques à usage résidentiel, version 1.0](#) (en anglais seulement).

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à [ENERGY STAR Canada](#).

L'équipe ENERGY STAR Canada